



Rennes, le 17 Janvier 2019

Objet : Préavis de grève

Monsieur le Président,

L'intersyndicale CGT / Autonome appelle l'ensemble des personnels du SDIS35 à la grève le Jeudi 24 Janvier 2019 de 16h à 23H59

Les revendications que ce préavis de grève vous engage à étudier sont les suivantes :

- ↪ Un échancier pour la nomination au grade d'adjudant de tous les sergents titulaires de l'INC 2 réunissant les conditions d'ancienneté ;
- ↪ La réduction du temps de travail toutes filières et tous statuts confondus ;
- ↪ L'arrêt de l'utilisation des SPV comme emploi supplétif au CTA/CODIS et dans les centres mixtes
- ↪ Un plan d'embauche de personnel sapeurs pompiers professionnels pour régler les problèmes d'effectif dans l'ensemble du département.
- ↪ Le devenir des caporaux et caporaux-chefs titulaires des SAP et DIV2, de l'examen pro ou du concours

Nous souhaitons que ce préavis permette d'entamer des négociations concernant nos revendications et d'obtenir des propositions concrètes de la collectivité afin de satisfaire l'ensemble des agents du SDIS 35.

Nous demandons à ce que les déplacements des personnels soient facilités au maximum pour se rendre sur le lieu du rassemblement.

Recevez, Monsieur le Président, nos sincères salutations.

L'intersyndicale CGT/Autonome

Le secrétaire Adjoint
Sébastien LAMBERT

Le président
LEHERICEY Boris